

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 3 AVRIL 2023 A 20H30

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **séance du Conseil Municipal** qui aura lieu :

LE LUNDI 3 AVRIL 2023, A 20H30, A LA MAIRIE

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 6 mars 2023
2. Renouvellement de la convention avec le Département d'Ille-et-Vilaine pour le Conseil en Architecture et Urbanisme (CAU 35)
3. Lancement d'une procédure d'enquête publique - Cession d'emprise partielle de chemins ruraux
4. Approbation des comptes de gestion 2022
5. Approbation des comptes administratifs 2022 du budget principal et des 7 budgets annexes
6. Fixation du taux des taxes directes locales pour 2023
7. Restaurant de l'école L'Immaculée – Renouvellement de la convention pour l'aide au repas
8. Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et cher(e) collègue, l'expression de ma considération distinguée.



LE MAIRE,
THIERRY LE BIHAN